

École Primaire de Lubersac

Compte-rendu du Conseil d'école n°2 du vendredi 26 février 2021

Étaient présents :

Équipe pédagogique représentée par:

Mme MOUNIER Camille, Mme LEPINEAU Aurore

Parents d'élèves représentés par:

Mme PÉPIN Anne-Lise, Mme GUYONNAUD PRADEAUX Blandine

Représentants de la municipalité : Mme SOULLIER Hélène (adjointe et chargée des affaires scolaires), M. CAMUS Bertrand (Intervenant Sport, cantine, garderie)

Excusés: Mme LAVERGNE Catherine (Inspectrice de l'Education Nationale), Mr GONZALEZ Phillippe (maire de Lubersac), Mme BERTRAND-LAFEUILLE Agnès, Mme DUBALLET Marie-Madeleine (DDEN), les représentants des parents d'élèves.

En raison des conditions sanitaires actuelles, ce conseil d'école a dû se tenir en effectif réduit.

I- Bilan de milieu d'année : effectifs

	TPS/PS	MS/GS	GS/CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Inscrits	22	25	23	27	27	27
	2 TPS	20 MS	9 GS	22 CE1	14 CE2	10 CM1
	20 PS	5 GS	14 CP	5 CE2	13 CM1	17 CM2

Effectif actuel : 150 inscrits

II – Projection année 2021-2022

- Effectifs :

départ de 17 CM2

arrivée de 9 PS

effectif prévisible à la rentrée 2021 : 141 élèves

La mairie prévoit-elle un courrier adressé aux parents des futurs PS (voire TPS) pour les inviter à inscrire leur enfant à l'école ?

Mme Soullier indique que les secrétaires de mairie téléphonent aux parents pour réaliser les inscriptions en mairie.

- Organisation du temps scolaire :

Notre commune ayant opté pour une organisation dérogatoire en 2018 (semaine de 4 jours), nous devons suivre une procédure permettant de solliciter un renouvellement de dérogation pour les écoles dont l'autorisation arrive à échéance au terme de la présente année scolaire, si nous souhaitons continuer avec la même organisation.

Le conseil d'école se prononce en faveur du maintien de l'organisation à 4 jours, avec les horaires suivants :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CLASSE matin	Horaire de début de classe	8:30	8:30		8:30	8:30
	Horaire de fin de classe	11:45	11:45		11:45	11:45
Pause méridienne	Horaire de début	11:45	11:45		11:45	11:45
	Horaire de fin	13:45	13:45		13:45	13:45
CLASSE après-midi	Horaire de début de classe	13:45	13:45		13:45	13:45
	Horaire de fin de classe	16:30	16:30		16:30	16:30
APC*	Horaire de début	11:45	11:45		11:45	
	Horaire de fin	12:15	12:15		12:15	

III- Actions pédagogiques réalisées et projets à venir

JMF, Ecole et Cinéma : tout est suspendu pour le moment

Voyage à la Martière

Malheureusement nous avons été informés en début de semaine de l'annulation du séjour prévu à la Martière. Pas de date de report disponible en 2021, car ce sont les écoles ayant déjà candidatées l'an dernier qui sont prioritaires.

Maternelle :

- Rencontre gym organisée par l'USEP le jeudi 30 janvier au matin, à Pompadour. Finalement pas de participation car pas de « rencontre ». Il fallait commander et régler le bus pour 1h15 d'activités, alors que nous avons la chance d'avoir les mêmes équipements à l'école. Ceci a permis à d'autres écoles n'ayant pas les structures ni équipements de pouvoir en profiter.
- Rencontre Multi-activités à Lubersac (date à définir si cela est possible).
- Faire venir un spectacle à l'école ? « Le jardin de Clément » Planète Mômes
- Bibliothèque, emprunt de livres TPS/PS commencer les créneaux, MS/GS continuer les créneaux les 1^{er} vendredis de la période. Lecture offerte par Mr Marty.
- Sortie de fin d'année ?

Sinon prévoir une randonnée à la journée sur les chemins de Lubersac, avec un pique-nique à mi-

chemin.

- Projet « vélo » en lien avec le savoir rouler, draisiennes en P5.
- Prix littéraire de l'album de jeunesse : récompense les auteurs spécialisés dans la littérature pour les jeunes. Après la lecture des albums par la maîtresse, les élèves choisissent leur album préféré. Il y a ensuite un tirage au sort ce qui permet à certaines classes de gagner les livres en compétition (l'an dernier ce fut le cas pour la classe de Mme Pascaut).

CP :

- Prix littéraire de l'album de jeunesse (idem maternelle)
- Une fois par mois, sortie à la bibliothèque, pour emprunter des livres. Lecture offerte par Mr Marty.
- Randonnée sur la journée si faisable : lieu à définir

CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM1-CM2

- Randonnée sur la journée si faisable : lieu à définir
- Bibliothèque
- Projet danse : rencontre avec Sarah Tourtelot de la FAL (exposé sur l'histoire de la danse, les représentations des élèves), rencontre avec la danseuse Audrey Alfort (compagnie sur Limoges). A voir pour le planning (2 fois par semaine à partir du 8 avril, le jeudi et le vendredi) car selon la FAQ du 19/02, pas d'activité danse en intérieur. 12 séances d'1h ½ par classe. A voir si cela peut-être fait à l'extérieur, avec le masque.
- Nous avons bénéficié d'une subvention de la DRAC à hauteur de 3 400€ pour financer les interventions de la danseuse et une subvention du conseil départemental pour les trajets de la danseuse. La mairie accepte d'offrir les repas à la danseuse.
- Possibilité d'assister à un spectacle de théâtre via Acteur junior : spectacles dans les communes, accessible à partir du CE1 (mois de mai, Allasac ou Lubersac).

CE2-CM1

- Bibliothèque tous les 15 jours, lecture de Kamishibai, projet production d'exposés sur les ordinateurs, en lien avec le voyage.
Il y a seulement 8 postes, à voir possibilité d'occuper la salle informatique du collège.
- Vendée globe : problème d'internet, pas assez de réseau donc impossibilité d'ouvrir le site internet dédié (Virtual Regatta).

CM1-CM2

- Projet Capsule temporelle : dessins et productions écrites des enfants, plus vidéos et enregistrements audio sur clé USB ?
- Prévention routière, permis internet

Contact avec la société de pêche de Lubersac pour une intervention auprès des élèves (organiser une sortie

au plan d'eau, parler de la pêche, voir les espèces de poissons...), ce qui nous semble intéressant.
Ceci pourrait être proposé en P5.

Mme Soullier explique qu'il pourrait être envisagé de réaliser une cérémonie pour les CM2 qui partent au collège, au mois de juin.

Il est aussi proposé de réaliser un conseil municipal des enfants : que les enfants puissent donner leur avis sur le projet d'aménagement de la cour de l'élémentaire.

EPS

Rencontres sportives : Toutes les activités ou rencontres prévues sont perturbées par la crise sanitaire, certaines restent en suspens.

Protocole envoyé aux structures pour la pratique du sport. A partir du CP on ne peut plus pratiquer l'EPS dans une salle fermée. Toutes les activités à contact immédiat sont interdites (acrosport, lutte, sports collectifs...)

Pour les maternelles, la motricité est essentielle et obligatoire tous les jours, dans la salle de motricité.

Maternelle :

Cycle gymnastique grâce au matériel ramené du gymnase.

Savoir rouler en période 5 : à l'aide de draisiennes et de vélos (pour les MS/GS car certains savent déjà faire du vélo), nous allons initier les enfants à cette activité.

La piscine reste en suspens.

MS/GS jeux d'orientation en P4 + début du cycle athlétisme.

Elémentaire :

Savoir rouler effectué en janvier février, ce qui a permis aux élèves d'avoir une activité sportive en extérieur.

Très bon retour des élèves, qui étaient ravis.

Cycle 3 Début du cycle athlétisme.

Cycle 2 Endurance, course longue et jeux traditionnels.

Piscine :

Nous ne sommes pas en mesure de prévoir s'il y aura un cycle natation cette année.

IV. Travaux et équipements

Travaux effectués :

Avancées de toits en maternelle

Lampe du Tbi changée en cm1-cm2

Le boîtier en ce2/cm1 a été remplacé, il ne sonne plus sans cesse.

Travaux à prévoir :

Elémentaire :

Meubles pour les jeux ?

Local ménage ?

- Store à réparer (plus de barre et de fil) en élémentaire.
- Distributeur papier toilette + essuie-mains dans les toilettes adultes + savon pas le bon distributeur
- Affûtage massicot
- Installer une goulotte électrique pour cacher un câble dans la salle des ce2/cm1
- gel hydro, flacon + petits flacons pour les pharmacies.
- banc pour la classe de Mme Tailler

Maternelle :

- De nombreux volets roulants ne fonctionnent plus ou pas correctement.
- Les toilettes : communication lavabo / chasse d'eau, VMC qui ne fonctionne pas.
- Installer sonnette au portail de la maternelle.
- prises et interrupteurs défectueux
- Entretenir le chemin qui longe le bâtiment.

Point sur le projet de cour : l'architecte doit revenir vers la mairie avec les plans finaux pour ensuite pouvoir présenter le projet aux parents d'élèves.

VI. Questions diverses :

1/ Des parents se demandent quels sports vont être pratiqués dans les semaines à venir? Des adaptations, de nouveaux sports...

Cette question a été traitée précédemment dans la partie 3, projets EPS.

2/ Des enfants s'ennuient dans la cour, ils trouvent les récréations tristes ! Les jeux fournis sont-ils utilisés ou pas à cause du protocole ?

Les jeux sont utilisés pendant les récréations, quand les enfants le souhaitent. La récréation doit aussi être un moment de relâchement pour les enfants, ils ont le droit de ne rien faire.

Les enfants de l'école ont aussi la chance d'avoir beaucoup de jeux très variés, quand d'autres écoles ont seulement des jeux de balles.

Le contexte est aussi difficile à vivre du fait qu'ils ne puissent pas retrouver les autres enfants des autres classes, le temps pluvieux des dernières semaines n'a pas aidé.

3/ Lorsque que l'équipe enseignante a connaissance d'un cas positif de Covid-19 au sein de l'école, en informe-t-elle systématiquement l'ensemble des parents d'élèves ?

Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle que l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes). Le directeur d'école, en lien avec l'IEN, informe l'IA-Dasen qui prend contact avec l'agence régionale de santé (ARS).

Le directeur d'école élabore, avec l'appui du personnel de santé scolaire, la liste des personnes (élèves et agents) susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève malade.

Après validation de la liste par l'IA-Dasen et ses conseillers médicaux et infirmiers, le directeur d'école informe tous les personnels et toutes les familles de la situation.

4/ Des problèmes de comportements à la cantine sont de nouveau signalés et des enfants se plaignent d'être constamment embêtés (ex: tape sur la tête et dans le dos). Pouvez-vous indiquer quel est le nombre d'adultes en charge de la surveillance ? Sont-ils présents tous les jours et durant tout le repas ? Les cantinières ont-elles également un rôle de surveillance ? Les enfants sont-ils pris en charge par le personnel communal à la sortie de la classe ou à compter de leur arrivée dans le réfectoire ?

Les élèves sont directement pris en charge par un personnel communal dès leur sortie de la classe. Il y a un sens de circulation pour la cantine pour éviter les brassages.

Des plans de tables ont été mis en place pour éviter de mettre ensemble certains élèves ; les classes sont séparées par une table, plus de 2m entre chaque table.

A chaque service, 2 adultes par classe, Mr Camus a une vision globale des tables.

La prochaine réunion du Conseil d'Ecole est fixée au vendredi le 18/06/2021 à 18h.

La directrice

ECOLE PRIMAIRE MIXTE
2 Rue de la Bousseleygie
19210 LUBERSAC
Tél. : 05 66 73 50 40

Le Maire

